



Charte de la vie associative

Valeurs et objectifs

Les membres référents de l'ANCN adhèrent aux valeurs de la charte de la vie associative. Ces valeurs constituent le fondement de leur coopération et de leur positionnement externe. Ils s'engagent à les respecter et à les incarner. Ils partagent les objectifs de l'ANCN.

Valeurs :

- **Proximité**
Favoriser l'économie locale en se plaçant au plus proche des bénéficiaires
- **Être Accessible**
Proposer, au plus grand nombre, des actions adaptées en langage, en tarifs et en horaires
- **Pédagogie**
Offrir un programme de formation et d'accompagnement
- **Compréhension / écoute**
Permettre aux bénéficiaires d'orienter facilement nos actions en fonction de leurs besoins
- **Adaptabilité**
Regrouper un maximum de compétences afin de soutenir tous types de projets bénéficiaires
- **Banalisation**
Rendre familières les TIC

- **Savoir Faire**
Maintenir son niveau d'expertise (veille) dans son domaine de référence
- **Savoir Être**
S'investir à la hauteur de ses moyens pour offrir les meilleures prestations possibles
- **Rassurer**
Apporter une vision simple, claire et à la portée de tous
- **Climat de confiance**
Garantir nos engagements vis à vis des bénéficiaires
- **Indépendance**
Respecter l'indépendance des référents et défendre l'intégrité du collectif
- **Équité**
Répartir les bénéfices directs et les devoirs, en fonctions des disponibilités et de l'investissement de chacun en terme de visibilité, d'affaire et de participation à l'intérêt collectif
- **Transparence**
Agir dans un esprit honnête et lutter contre les abus d'expertise
- **Communication**
Œuvrer pour favoriser la communication de tous
- **Partage et mutualisation**
Défendre l'esprit de partage, d'échange et de collaboration
- **Solidarité**
Cultiver l'entraide et privilégier les plus démunis en terme de TIC

- **Durabilité**
Développer des actions récurrentes et chercher l'équilibre financier
- **Optimisation**
Chercher à améliorer les systèmes en place
- **Eco responsabilité**
Montrer les compatibilités entre technologie et écologie

Objectifs :

L'association a pour objectif de permettre la maîtrise du numérique par les petites structures (PME, artisans, commerçants, TPE et petites PME, associations) grâce à un dispositif partenarial entre des professionnels des TIC et une mutualisation de moyens.

Cela entend :

- accompagner de façon pédagogique les entreprises dans la mise en place et l'évolution de leurs outils numériques ;
- les former pour qu'ils puissent se les approprier et maîtriser rapidement une utilisation efficace, puis assurer eux-même tout ou partie des évolutions et mises à jour
- leur fournir un accès encadré à des moyens mutualisés de production de contenu

Parallèlement, les professionnels du numérique impliqués bénéficieront d'une promotion commune et de l'accès aux moyens techniques pour produire leurs contenus et les formations qu'ils contribueront à élaborer et à animer.

